



Licence professionnelle Automatismes industriels

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Automatismes industriels. 2011, Université Blaise Pascal - UBP. hceres-02039176

HAL Id: hceres-02039176

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039176>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : CLERMONT-FERRAND

Établissement : Université Blaise-Pascal – Clermont-Ferrand 2

Demande n° S3LP120002887

Dénomination nationale : Automatique et informatique industrielle

Spécialité : Automatismes industriels

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle est exclusivement proposée par la voie de l'alternance. Il est mentionné une date d'ouverture en 2008, mais le dossier comprend des informations de bilan à partir de l'année 2006/2007. Elle est portée par l'UFR des sciences et technologie, avec l'IUT de Montluçon en tant que composante associée. Une convention avec le monde académique est affichée avec le lycée d'enseignement général et technologique Lafayette et le lycée technique privé sous contrat Godefroy de Bouillon de Clermont-Ferrand.

Les objectifs de la formation sont l'acquisition de connaissances et compétences technologiques dans le domaine de la conception des systèmes automatisés industriels. Le métier visé est celui de technicien de bureau d'études en automatisme. L'alternance est déclinée essentiellement en apprentissage et occasionnellement, sous forme de contrats de professionnalisation. Les diplômes permettant l'accès à cette spécialité sont les DUT « Génie électrique et informatique industrielle » (GEII), « Génie industriel et maintenance » (GIM), les L2 de physique et d'ingénierie. Une candidature sur deux ou trois, est retenue pour l'inscription dans cette formation.

La licence professionnelle trouve sa place dans l'offre de formation globale de l'université et constitue une poursuite d'études pour les DUT de l'établissement. La spécialité est localisée à Aubières, sur le campus universitaire Cézeaux, et un rapprochement a été opéré avec la licence professionnelle « ARIVE », portée par l'IUT de Montluçon. La réflexion menée entre les deux équipes pédagogiques a conduit à une mutualisation entre les deux licences. Par ailleurs, la déclaration d'un recrutement commun à ces deux licences professionnelles déclinées sur le site de l'IUT de Montluçon et celui de Clermont-Ferrand pourrait, comme il est souligné, accroître les effectifs.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	14
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	0 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	25,50 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	62,50 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est placée sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur, 29^{ème} section CNU, intervenant dans la licence, en charge de la cohérence des enseignements et de l'ensemble des réunions pédagogiques. Le pilotage de la formation est assuré par un comité de pilotage, confondu avec le conseil de perfectionnement composé du responsable des quatre licences du groupement Licence professionnelle « Production industrielle » (PI) et des responsables de chacune des licences.

Il n'existe donc pas d'espace de réflexion avec le monde professionnel pour exprimer les orientations et ajustements nécessaires au développement de cette licence professionnelle. Aucun dispositif particulier n'est mis en œuvre pour l'intégration et la prise en compte de la diversité des groupes dans la formation, le recrutement étant plutôt constitué de titulaires d'un DUT ou d'un BTS. L'origine des étudiants montre que sur quatre années, en moyenne 56 % sont titulaires d'un DUT et 42 % sont issus de BTS. Les données fournies mettent en évidence la diminution régulière des effectifs : vingt étudiants en 2007, douze en 2008 et huit en 2009.

Le principal partenariat est celui qui existe avec les entreprises assurant l'accueil des apprentis, sans formalisation. La qualité des intervenants professionnels n'est pas évoquée dans le dossier, de même que celle qui concerne les intervenants « consultants ». Les professionnels assurent 25,50 % des enseignements, les consultants assurant 15 % du volume horaire. L'auto-évaluation est conduite par l'établissement, mais son utilisation comme outil de pilotage n'est pas rendue fonctionnelle.

- Points forts :
 - La préparation de la licence professionnelle par la voie de l'apprentissage.
 - L'implication des professionnels dans la formation.

- Points faibles :
 - Le manque de dimension stratégique propre à cette spécialité et de réflexion avec le monde professionnel.
 - Des effectifs très faibles, en constante décroissance.
 - Une diversité des publics insuffisante.
 - Trop de diplômés en recherche d'emploi pour la dernière promotion.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

Le dossier ne met pas en évidence les liens existants entre les universitaires et les professionnels. Les modalités de recrutement seraient à modifier et à diversifier de façon à respecter un esprit de partenariat entre le monde professionnel et le monde universitaire. Il s'agirait également d'augmenter les effectifs, de les diversifier et de donner une plus large envergure à la licence professionnelle. Celle-ci devrait impérativement mettre en place un conseil de perfectionnement en lui définissant rôle et mission, dans le but d'engager une réflexion en termes de stratégie et de prospective. Cette étape pourrait conditionner la pérennité de la spécialité.